

150 rue du 4 août 1789
69100 Villeurbanne
04 37 43 38 28
ctrdv@lespep69.org
www.ctrdv.fr
<https://www.facebook.com/CTRVDV>
@CtrdvPep69
www.lespep69.org

CHARTRE D'UTILISATION DES DOCUMENTS ADAPTÉS

La présente charte régit les conditions d'utilisation des documents adaptés réalisés et communiqués par les services du CTRDV à destination de ses usagers empêchés de lire du fait d'un handicap.

1. L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées

Le droit d'auteur, protégé au titre du code de la propriété intellectuelle, garantit à l'auteur d'une œuvre et ses ayants droit la maîtrise exclusive de la diffusion de ses œuvres. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est alors illicite. Ce droit contribue à garantir la liberté, la diversité et la pérennité de la création artistique.

Le code de la propriété intellectuelle prévoit cependant à ses articles L. 122-5, L. 122-5-1, L. 122-5-2 une exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap. Cette exception permet à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap, des versions adaptées d'œuvres protégées par le droit d'auteur sans autorisation préalable auprès des titulaires des droits ni contrepartie financière.

La consultation de ces documents adaptés est strictement personnelle et réservée aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap.

2. Conditions d'utilisation des documents adaptés

De ce fait, il est interdit de dupliquer les documents adaptés, de quelque manière que ce soit (copie papier ou numérique) ; il est également interdit de prêter ou de céder les documents adaptés à une tierce personne. Les documents adaptés ne doivent faire l'objet d'aucune diffusion publique ni exploitation commerciale.

Les usagers du service ainsi que les intermédiaires en charge de la transmission des documents adaptés aux usagers (enseignants, accompagnants, bénévoles, etc.) doivent respecter ce cadre légal.

Dans le cas où elle viendrait à ne pas respecter ce cadre légal, la personne contrevenante verra sa responsabilité engagée et s'exposera à des sanctions civiles et pénales pour délit de contrefaçon.

3. Signature de la charte

Je soussigné(e) _____
reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation du service contenues dans la présente charte et m'engage à les respecter sous peine de m'exposer à des sanctions civiles et pénales pour délit de contrefaçon.

Cocher le statut vous concernant et ajouter les informations complémentaires :

- Usager et/ou responsable légal
- Personne intervenant dans la transmission ou la production de documents adaptés (enseignant, éducateur, AESH...)

Nom et prénom de l'utilisateur en situation de handicap concerné :

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées, dans un fichier informatisé, par le CTRDV. Elles sont conservées pendant la **durée de réalisation de transcriptions par le CTRDV pour l'utilisateur en situation de handicap concerné.**

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le siège des PEP 69/ML, 15 Rue Emile Zola, 69120 Vaulx-en-Velin